

COMMISSION FUTSAL

PV N° 1

Réunion Mardi 24 Août 2021

Président : M. Patrick FAUTRAD

Présente : Mme Béatrice MONNIER

INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

5. L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

ORDRE DU JOUR

- Composition de la Commission

- Championnat Départemental Beach Soccer

- Mise en place des championnats départementaux Futsal

- Information

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Président : M. Patrick FAUTRAD

Secrétaire : Mme Béatrice MONNIER

Membres : Mme Cathy DARDON – MM. Grégory HANNOT - Christophe JOLY - Franck LE CAER - Jean-Charles PRUVOST

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL BEACH SOCCER

La phase Départementale du Championnat Départemental Beach Soccer s'est déroulée le 1^{er} Août 2021 sur la plage Miramar de la Londe les Maures.

4 clubs étaient engagés : CSK VAL DES ROUGIERES, SC TOULON, WALLIS ET FUTUNA et CLASSIC S JEAN ; ce dernier s'étant désisté dans la semaine.

Les 3 autres se sont affrontés en formule « championnat ».

Ces 3 clubs se sont donc qualifiés pour la phase Régionale qui doit se dérouler le Dimanche 29 Août 2021 sur la plage Miramar de LA LONDE les Maures. Cependant, la Ligue Méditerranée vient de nous apprendre que la phase Régionale est annulée du fait que les 2 équipes provençales qualifiées ne sont pas en possession des licences pour la saison 2021-2022.

La Commission remercie Mme Cathy DARDON et M. Franck LE CAER qui se sont déplacés dans le cadre de la Commission.

M. Pierre GUIBERT, secrétaire général de la L.F.A. était également présent lors de cette manifestation.

MISE EN PLACE DES CHAMPIONNATS

Après un arrêt plus prolongé de nos championnats dû à la pandémie, nous aurons l'occasion de nous retrouver pendant ces nouveaux championnats.

Celui de la D1 est prêt et déjà diffusé (début du championnat le 18 Octobre 2021).

Concernant le Championnat D2 ainsi que les Jeunes U15 et U18 et les Féminines seront diffusés ultérieurement. La date limite d'engagement étant fixée au 31 Août 2021.

INFORMATION

Hormis cette pandémie qui nous a fortement marquée, lors de ce début de championnat, malheureusement 1 seul gymnase Toulonnais sur les 3 ne sera disponible.

En effet, celui du Port Marchand est réquisitionné pour la vaccination de la COVID 19 et celui de Ste Musse est en réfection.

Afin de palier à ces nouveaux aléas, nos championnats départementaux débiteront la semaine du 18 au 23 Octobre 2021 avec un déplacement des clubs toulonnais les 2èmes journées.

Le gymnase de Ste Musse devrait être en principe à nouveau opérationnel à partir du 13 Novembre 2021.

Le calendrier de D1 sortant dans la semaine, nous vous demandons d'envoyer le plus rapidement possible vos convocations.

Réunion de début de saison :

La réunion d'information de début de saison avec les clubs aura lieu le Jeudi 16 Septembre 2021 à 18h00.

*Prochaine réunion
Mardi 31 Août 2021*

Le Président : Patrick FAUTRAD
La Secrétaire : Béatrice MONNIER